

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2024

---

SITUATION DES MINEURS DANS LES INDUSTRIES DU CINÉMA, DU SPECTACLE  
VIVANT ET DE LA MODE - (N° 2348)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC16

présenté par  
Mme Pasquini, rapporteure

-----

### TITRE

À l'intitulé, substituer aux mots :

« à la situation des mineurs dans les industries du cinéma, du spectacle vivant et de la mode »

les mots :

« aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La modification du titre de la commission d'enquête vise à prendre en compte l'élargissement du périmètre des secteurs et individus potentiellement concernés par les violences subies.